LE MARTYROLOGE DE LA NAVIGATION SOUS-MARINE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Vous rappellerai-je le passage dont il s'agit ?

Trois hommes sont enfermés dans une cabine du **Nautilus**. L'air leur manque, et l'un d'eux décrit les terribles sensations éprouvées :

« ...Je me sentais la poitrine singulièrement oppressée. Ma respiration se faisait difficilement. L'air lourd ne suffisait plus au jeu de mes poumons. Bien que la cellule fut vaste, il était évident que nous avions consommé en grande partie l'oxygène qu'elle contenait. En effet, chaque homme dépense, en une heure, l'oxygène renfermé dans cent litres d'air et cet air, chargé alors d'une quantité presque égale d'acide carbonique, devient irrespirable. Il était donc urgent de renouveler l'atmosphère de notre prison... ».

Le bateau parvient cependant à remonter à la surface, et alors le prisonnier traduit ainsi sa béatitude :

« ...J'étais déjà réduit à multiplier mes inspirations pour extraire de ma cellule le peu d'oxygène qu'elle contenait quand, soudain, je fus rafraîchi par un courant d'air pur et tout parfumé d'émanations salines. C'était bien la brise de mer, vivifiante et chargée d'iode ! J'ouvris largement la bouche et mes poumons se saturèrent de fraîches molécules ».

Tout est bien qui finit bien... Mais il s'agit d'un roman... Les tragiques naufrages de tant de sous-marins perdus corps et biens, comme le **Phénix**, avec tout leur équipage, nous montrent, hélas! qu'il n'en est pas souvent ainsi dans la réalité.

E. L.

Société de Géographie de Lille

Palmarès des concours des 11 et 21 Mai

JEUNES FILLES (suite)

Enseignement secondaire. — Classe de Philosophie-Mathématiques : 1er prix, Bourgeois Renée, Lycée Fénelon, Lille ; 2e prix, Chatry Lucie, Lycée Fénelon, Lille ; 1er accessit, Condamin Cécile, Institution Ste-Clotilde Douai.

Classe de première. — 1er prix ex æquo, Helle Marie-Louise, Lycée de Jeunes Filles, Valenciennes ; Lebon Madeleine, Lycée Fénelon, Lille ; 2e prix, Cheymol Marcelle, Lycée Fénelon, Lille; 1er accessit ex æquo, Seutin Colette, Institution Ste-Agnès, Roubaix ; Carner Julienne, Lycée de Jeunes Filles, Valenciennes ; 2e accessit, Dartois Georges, Lycée Fénelon, Lille ; 3e accessit, de St-Phalle Madeleine, Institution Ste-Agnès, Roubaix.

Classe de seconde : 1er prix, Mariage Jacqueline, Lycée de Jeunes Filles Roubaix ; 2e prix, Bernier Solange, Lycée Fénelon, Lille ; 1er accessit, Roux Nelly, Lycée Fénelon, Lille ; 2e accessit, Paloux Renée, Lycée de Jeunes Filles, Roubaix; 3e accessit ex æquo, Osson Denise, Lycée de Jeunes Filles, Roubaix ; Bertaux Colette, Lycée Fénelon, Roubaix ; Wittouck Solange, Institut. Ste-Agnès, Roubaix.

Classe de troisième. — 1er prix, Van Welden Monique, Institution Ste-Agnès, Roubaix ; 2e prix ex æquo, Poutrel Marguerite, Collège de Jeunes Filles, Tourcoing ; Delevoye Françoise, Institution Ste-Agnès, Roubaix ; 1er accessit, Dutoit Thérèse.

Enseignement primaire supérieur. — Troisième année : 1er prix, Lacoste Lucette, Institut Sévigné, Roubaix; 2e prix, Ledeux Juliette, Institut Sévigné, Roubaix ; 1er accessit, Lacoste Janine, Insgné, Roubaix ; Bajeux Victoria, Institut Sévigné, Roubaix ; 2e accessit ex æquo, Gaillet Lucienne, Institut Sévigné, Roubaix.

Deuxième année : 1er prix, Walquemanne Marie-Thérèse, Ecole Normale Diocésaine, Loos ; 2e prix ex æquo, Lhote Thérèse, Ecole Normale Diocésaine, Loos ; Kerkove Régine, Institut Sévigné, Roubaix; 3e prix, Mulliez Paule, Institut Sévigné, Roubaix ; 1er accessit, Taleux Madeleine, Institut Sévigné, Roubaix ; 2e accessit, Dekyndt Lucienne, Institut Sévigné, Tourcoing ; 3e accessit, Lesaffre Marie-Louise, Ecole Normale Diocésaine, Loos

Première année : 1er prix ex æquo, Bourez Yvette, Institut Sévigné, Roubaix ; Moulart Renée, Institut Sévigné, Roubaix ; 2e prix, Van Hecke Edith, Institut Sévigné, Roubaix ; 1er accessit, Le Philippe Jacqueline, Institut Sevigné Roubaix ; 2e accessit, Salze Jacqueline Institut Sévigné, Roubaix ; 3e accessit, Raniers Marie-Thérèse, Institution Sacré-Cœur, Canteleu.

Cours préparatoire : 1er prix, Genisson Agnès ; 2e prix, Martin Jacqueline ; 1er accessit, Timmermans Marcelle ; 2e accessit ex æquo, Coucke Geneviève ; Menard Rachel ; 3e accessit, Tanghe Marie-Jeanne, tous de l'Institut Sévigné, Roubaix.

Enseignement primaire élémentaire. — Cours moyen : 1er prix, Leroy Huguette, Institut Sévigné, Roubaix ; 2e Prix, Jacquemont Raymonde, externat Ste-Anne, Lomme ; 1er accessit, Houzet Agnès, Ecole de la rue d'Oran, Roubaix ; 2e accessit ex æquo, Cochez Paule, Ecole Jacquart, Lille ; Lahaye Jeanine, Ecole de la rue d'Oran Roubaix ; Thieffry Paulette, Ecole de la rue d'Oran, Roubaix.

SPORTIFS, lisez le Samedi

LES SPORTS DU NORD

le plus complet des régionaux sportifs

40 centimes

LA XVIe FÊTE FÉDÉRALE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS D'ÉDUCATION PHYSIQUE, GYMNASTIQUE, TIR, SPORTS ATHLÉTIQUES, ETC., A OIGNIES

Voici le palmarès de la XVIe Fête fédérale de l'Union des Sociétés d'éducation physique, gymnastique tir sports athlétiques et préparation au service militaire de l'arrondissement de Béthune qui s'est tenue dimanche dernier à **Oignies**. La remise des prix et récompenses aura lieu le lundi 3 juillet, à 10 h., salle des fêtes de la Compagnie des Mines d'Ostricourt à Oignies (face à la fosse N° 2)

Concours collectifs. — Education physique et gymnastique. — Ecoles garçons: 1 Ecole de la Cité des Alouettes, 122.50: Prix d'Excellence ; 2. Ecole de Billy-Montigny, 117.50 : Prix d'Excellence ; 3. ex æquo : Ecole de la Cité des Breois 115.00 : Prix d'Excellence ; Ecole de Montigny, 115.00 : Prix d'Excellence ; Ecole Av.-Garde de Thumeries, 115.00 : Prix d'Excellence ; 6. Ecole de la Cité N° 7 de Béthune, 112.50 : Prix d'Excellence ; 7. Ecole d'Harnes, 108.75 : Prix d'Excellence ; 8. Ecole de la Cité N° 5 de Béthune, 107 50 : Prix d'Excellence ; 9 Ecole de Méricourt, 105.000 : Prix d'Excellence ; 10. Ecole de Sallaumines 102.50 : Premier Prix ; 11. Ecole de Carvin, 100.00 : Premier Prix ; 12. Ecole de la Cité N° 10 de Béthune, 92.50 : Premier Prix.

Ecoles filles : 1. Les Marguerites de Nœux-les-Mines, 137.50 : Prix d'Excellence ; 2. Les Roses de France, Ecole N° 5 de Béthune, 136.25 : Prix d'Excellence ; 3. Les Genêts d'Or, Ecole N° 7 de Béthune, 135.00 : Prix d'Excellence.

Concours en section. — Education physique (adultes), **groupe A :** 1. Les Carabiniers de Billy-Montigny, 250.000: Prix d'Excellence ; 2. Honneur des Mines de Bruay, 241.25 : Prix d'Excellence ; 3. Union Sportive de Carvin, 210.000 : Prix d'Excellence.

Groupe B : 1. L'Espérance de Calonne-Liévin, 217.00 : Prix d'Excellence ; 2 La Prévoyante Saint-Elie, 216.50 : Prix d'Excellence ; 3. La Sainte-Barbe de Lens, 181.00 : Prix d'Excellence.

Groupe C : 1. L'Avant-Garde de Thumeries, 188.00 : Prix d'Excellence ; 2. La Saint-Maurice de Lens, 168.00 : Prix d'Excellence ; 3. La Française de Vendin-le-Viel, 167.00 : Prix d'Excellence ; 4. Les Francs-Tireurs Artésiens, 187 00 : Prix d'Excellence ; 5. Association Sportive Vendinoise, 166.25 : Prix d'Excellence ; 6. Le Grand Condé de Lens, 165.50 : Prix d'Excellence ; 7. L'Honneur de Meurchin, 149.00 : Prix d'Excellence.

Groupe D : 1. La Saint-Edouard de Lens, 160.00 : Prix d'Excellence ; 2. La Saint-Pierre de Lens, 150.50 : Prix d'Excellence.

Education physique (pupilles), **groupe B :** La Française de Vendin-le-Viel, 202.25 : Prix d'Excellence ; 2. La Prévoyante Saint-Elie, 201.00 : Prix d'Excellence ; A. La Renaissance de Marcq-en-Barœul, 190.00 : Prix d'Excellence ; 4. L'Union Sportive de Carvin, 176.50 : Prix d'Excellence.

Groupe C : La Sainte-Barbe de Lens, 188.00 : Prix d'Excellence ; 2. L'Espérance de Calonne-Liévin, 164.25 : Prix d'Excellence ; 3 La Saint-Maurice de Lens, 161.75 : Prix d'Excellence ; 4. L'Espérance de Barlin 150 50 : Prix d'Excellence ; 5. Association Sportive Vendinoise, 150.25 : Prix d'Excellence

Gymnastique (adultes), **1re Division, Catégorie 40 gymnastes :** 1. La Patriote des Mineurs de Nœux, 273.25 : Prix d'Excellence.

Catégorie 32 gymnastes: 1. La Renaissance d'Haillicourt, 273.25 : Prix d'Excellence ; 2. L'Avant-Garde de Grenay, 257.10 : Prix d'Excellence ; 3 Le Stade Héninois, 229.75 : Prix d'Excellence.

Catégorie 24 gymnastes : 1. L'Espérance d'Harnes, 252.45 : Prix d'Excellence ; 2. L'Avenir des Mines de Bruay, 248.95 : Prix d'Excellence ; 3. La Jeunesse Auchelloise, 230.45 : Prix d'Excellence.

Catégorie 12 gymnastes : 1. La Lilloise, 252.85 : Prix d'Excellence ; 2. La Renaissance Marcq-en-Barœul, 251.35 : Prix d'Excellence ; 3. La Revanche d'Hersin-Coupigny, 231.10 : Prix d'Excellence ; 4. L'Espérance de Barlin, 228.85 : Prix d'Excellence ; 5. En Avant de Béthune, 220.85 : Prix d'Excellence

Catégorie 8 gymnastes : 1 La Saint-Maurice de Fives-Lille, 232 65 : Prix d'Excellence ; 2. Les Mineurs de Gayant, 222.90 : Prix d'Excellence.

2e Division, Catégorie 18 gymnastes : 1 La Fraternelle d'Annequin, 192.70 : Prix d'Excellence

Catégorie 16 gymnastes : 1. La Jeune France de Mazingarbe, 201.95 : Prix d'Excellence.

Catégorie 12 gymnastes : 1. Union Sportive de Drocourt, 200.05 : Prix d'Excellence.

Gymnastique (pupilles), **1re Division, Catégorie 48 gymnastes :** 1. L'Avenir des Mines de Bruay, 280.74 : Prix d'Excellence.

Catégorie 40 gymnastes : 1. Le Stade Héninois, 262.92 : Prix d'Excellence.

Catégorie 24 gymnastes : 1. La Jeunesse Auchelloise, 275.59 : Prix d'Excellence ; 2. La Patriote des Mineurs de Nœux, 247.99 : Prix d'Excellence.

Catégorie 20 gymnastes : 1. L'Avenir du N° 8 des Mines de Nœux, 238.29 : Prix d'Excellence.

Catégorie 16 gymnastes : 1. La Jeunesse Madeleinoise, 275.21 : Prix d'Excellence ; 2. L'Espérance de Wasquehal, 257.36 : Prix d'Excellence ; 3. La Lilloise, 254.58 : Prix d'Excellence ; 4. L'Espérance d'Harnes, 241.44 : Prix d'Excellence ; 5. En Avant de Béthune 227.87 : Prix d'Excellence

Catégorie 12 gymnastes : 1. La Revanche d'Hersin-Coupigny, 229.32 : Prix d'Excellence.

Catégorie 8 gymnastes : 1 Les Mineurs de Gayant, 236.02 : Prix d'Excellence.

2e Division, Catégorie 18 gymnastes : 1. L'Avant-Garde de Thumeries, 225 22: Prix d'Excellence.

Catégorie 12 gymnastes : Union Sportive de Drocourt, 223.58 : Prix d'Excellence.

Catégorie 8 gymnastes : 1. La Renaissance d'Haillicourt, 211.91 : Prix d'Excellence.

Agriculture — Commerce — Industrie

Important ordre du jour du Congrès du Bloc du Petit Commerce

La Chambre syndicale du Commerce en détail des Boissons nous communique :

Le deuxième Congrès trimestriel du Bloc s'est tenu au siège, 15, rue de Chabrol, à Paris, sous la présidence de M Paul MORELLE, président général, de Lille.

Au moment où se joue l'existence ou la disparition du petit et du moyen commerce, de nombreux délégués de toutes régions avaient tenu à assister aux débats et à protester contre le vote du Sénat concernant la propriété commerciale.

Après des séances où furent envisagées toutes mesures pour triompher des difficultés présentes, où furent étudiées les projets de lois en discussion, les délégués, à l'unanimité, décidèrent de porter l'ordre du jour suivant à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie :

« Les délégués des diverses régions de France, réunis au Congrès du Bloc du Petit et Moyen Commerce, protestent contre le vote d'une loi sur la propriété commerciale qui détruit toutes les espérances des commerçants manifestées par les propositions de lois Garchery et Brandon, à la Chambre des députés.

» Se rendent compte que les paroles du rapporteur ont eu pour but de mettre en opposition la propriété bâtie et la propriété commerciale, et celles-ci sous l'angle de la politique.

» Regrettent qu'en cette circonstance le Gouvernement même ait été mis en minorité dans sa fermeté.

» Ont pris connaissance du rapport de M. le sénateur AMAT, sur les contrats de fournitures, rapport actuellement complètement démoli par la commission de législation civile.

» Se refusent à accepter la désignation des associations dites les plus représentatives, n'étant pas les plus qualifiées pour défendre les intérêts du petit et moyen commerce dans les régions du Nord et de l'Est.

» S'opposent et s'opposeront par tous moyens contre cette élimination des organismes syndicaux et professionnels de défense du petit et moyen commerce, notamment en ce qui concerne les débitants de boissons.

» Et se préparent à résister contre la campagne de la Brasserie française. »

Le mardi 27 juin, une délégation conduite par M. le député BRACHARD, de l'Aube, et présidée par M. MORELLE, fut présentée à MM. les ministres du Commerce et de la Justice ; le président du Bloc sollicita la prise d'un décret pour éviter les expulsions de nombreux commerçants, suite au vote de la loi sur la propriété commerciale, et protesta contre les manœuvres connues pour retarder le vote de la loi sur les baux léonins. Le ministre du Commerce manifesta son étonnement du dernier fait signalé, une documentation précieuse ayant été fournie par le Bloc, et assura la délégation qu'il ne manquerait pas, lui aussi, d'en saisir le ministre de la Justice et la Commission de législation civile, au Sénat.

Le prochain Congrès du Bloc se tiendra à LILLE, les 15, 16 et 17 septembre prochain.

LES VACHES DONNENT PLUS DE LAIT QUAND ON LES TRAIT EN MUSIQUE !!!

Tokio, 30. — Un journaliste, que le hasard avait amené prés d'une ferme aux environs de Tokio intrigué d'en entendre sortir de la musique, eut la curiosité d'y entrer pour admirer de près les artistes

C'est avec surprise qu'il constata qu'il était arrivé dans une étable où une trentaine de vaches écoutaient, avec un vif intérêt, les airs qui s'échappaient d'un poste d'écoute, pendant qu'on les trayait.

Le journaliste apprit ainsi que les vaches traites dans ces conditions donnaient de dix à vingt pour cent de lait en plus.

MARCHÉ DE PARIS

PARIS, 30. — **Viandes :** Bœufs : quartier derrière, 10.75 ; devant, 6.00 ; aloyau, 17.50 ; cuisses, 12.50 ; train entier, 12.50. Veaux : 1re qualité, 16.50 ; 2e qualité, 14.70 . 3e qualité, 13.20 ; pan cuisseau, 17.00. Montons : 1re qualité, 14.50 ; 2e qualité, 11.45 ; 3e qualité, 9.45 ; gigots, 18.00 ; carrés parés, 26.00 ; épaule, 12.75. Porcs (entier ou 1/2) : 1re qualité, 15.50 ; filets, 17.50 ; jambos, 18.50 ; lards, 7.25.

Beurres : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 20.10 ; Charente, Poitou, Touraine, 21.50 ; malaxés Normandie, 18.25 ; malaxés Bretagne, 18.50.

Œufs : Picardie et Normandie, 5.60 ; Bretagne, 510 ; Poitou, Touraine, Centre, 590 ; Auvergne, Midi, 570 ; Outre Mer, 495.

Fromages : Brie moyen, 125 ; Camembert Normandie, 230 ; divers, 185 ; Gournay, 90 ; Neufchatel, 70 ; Pont l'Evêque, 300 ; Port Salut, 850 ; Gruyère et Comte, 1125.

Volailles : Canards Rouennais, 19.00 ; Nantais, 17.75 ; fermes, 14.50 ; Lapins morts, 13.90 ; Dindonneaux, 28.00 ; Oies en peau, 12 50 ; Poulets morts Nantais, 21.50 ; De Bresse, 24.50 ; Poules mortes, 16.00.

Poissons : Barbues, 12.00 ; Homards vivants, 26.50 ; Langoustes vivantes, 24.00 ; Maquereaux français, gros, 3.75 ; petits, 6.50 ; Merlans ordinaires, 3.70 ; petits, 3.75 ; Raies, 3 00 ; Sardines salées Bretagne, 22.50 ; fraîches, 27.50 ; Soles, 23.50 ; Moules, Isigny 120.

PARIS, 30. — **Clôtures.** — Avoines : tendance faible, disp. cote officielle, 75.00; courant, 73.00-72.50 P. ; prochain, 74.50 P; août, 76.00-76.25 ; août, 77.75 P. ; 3 septembre, 79.50-80.00 ; 3 octobre, 80.25 P ; 3 novembre, 81.00. P. Maïs : incotés, cote officielle, 138. Farines : incotés, cote officielle, 297. Seigles : incotés, cote officielle, 114 Orges : tendance calme, disp., cote officielle, 96.00 ; courant, 100.75-101.00 P ; prochain, 99.50 P ; août, 98.00 P ; 3 août, 98.50-99.00 ; 3 septembre, 99.25 P ; 3 octobre, 99.25 P ; 3 novembre, 99.50-99.75. Huile lin : courant, inc. ; prochain, 450 VD ; juillet-août, 450 VD ; 4 septembre, 450 VD. Huile Colza : incotée. Sucres : tendance ferme, courant, 331.50-332.00 P ; prochain, 336.00-336.50 P ; août, 335.00-335.50 P ; septembre, 328.50 P ; 3 octobre, 300.50-301.00 , 3 novembre, 301.00 P. Cote officielle : 337.00-338.00.

CYCLES GERARD

139 Rue LAFAYETTE, PARIS

1000 BICYCLETTES ET TANDEMS EN EXPOSITION — GARANTIS FORMELLEMENT 5 ANS

A des PRIX IMBATTABLES

PNEUS ET ACCESSOIRES AUX PRIX DE GROS

CATALOGUE GRATUIT

9696

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lille, 28. — Voici le cours moyen des ventes en gros aux Halles Centrales :

Volailles et Gibiers : Lapin dépouillé, 15.50 à 16.50 le kg ; Poule, 16.00 à 18.00 le kg ; Poulet, 24.00 à 26.00 le kg ; Canard, 17.00 à 19.00 le kg.

Beurre et Œufs : Beurre des Flandres, 24 à 24 fr. le kg ; Œufs des Flandres, 25 à 80 le cent.

Fromages : Pont Lévêque, 2.80 à 5.00 pièce ; Maroilles, 8.50 à 9.50 pièce ; Camenbert de marque, 2.90 à 3.30 pièce ; Camenbert ordin., 1.55 à 2.60 pièce ; Brie, 9.50 à 14.00 le kg ; Gruyère, 11 à 17.50 le kg ; Port Salut, 7.50 à 12.00 le kg ; Hollande, 12.50 à 21.00 le kg ; Roquefort véritable, 20 à 21.00 le kg ; Bleu d'Auvergne, 10.50 à 14.00 le kg ; Fermier des Flandres, 13.50 kg ; Gouda véritable, 15.50 à 18.50 le kg ; Chester, 22.50 le kg.

Fruits et Primeurs : Citrons, 40.00 à 80.00 le cent ; Oranges, 7.00 à 8.00 le kg ; Cerises, 3.00 à 7.50 le kg ; Groseilles, 3.75 à 5.00 le kg ; Pêches, 5.00 à 10 fr. le kg ; Abricots, 6.00 à 10.00 le kg ; Fraises, 3.50 à 9.00 le kg ; Framboises, 12.00 à 14.00 le kg ; Bananes, .55 à 0.60 pièce.

Légumes : Ails, 4.00 à 5.00 la douz. et 3.00 à 3.50 le kg ; Epinard, 1 à 1.25 kg ; Tomates, 3.50 à 5.00 le kg ; Oseille, 0.50 à 1.00 le kg ; Petits pois du pays, 0.90 à 2.00 le kg ; Haricots verts, 3.00 à 7.00 le kg ; Haricots au beurre, 2.50 à 3.50 kg; Pois de sucre à pied, 2 à 3.50 le kg ; Fèves de marais, 0.65 à 0.80 kg ; Choux verts, 5 à 8.00 fr. la dz ; Choux-fleurs, 15 à 40.00 la dz ; Laitues, 0.50 à 1.50 la dz ; Scaroles et Endives, 2.00 à 4.00 la dz ; Artichauts, 10.00 à 30.00 la dz ; Persil, 3 à 5.00 les 12 b. ; Cerfeuil, 1.50 à 2.00 les 12 b. ; Dames, 1.50 à 2.00 les 12 b. ; Pourpier, 2.00 à 3.00 les 12 b. ; Radis, 6.00 à 10.00 les 12 b. ; Céleri, 2.50 à 4.00 les 12 b. ; Poireaux, 0.75 à 1.50 le f. ; Carottes, 0.50 à 2.00 la b. et 200.00 les 100 kgs ; Oignons, 0.50 à 0.80 la b. ; Echalottes, 0.75 à 1.00 les 3 b. ; Pommes de terre nouvelles, 80 à 120 fr. les 100 kgs; Navets, 3 à 5.00 les 12 b. ; Chevriers verts, 625 à 650 fr. les 100 kgs ; Lingots, 540 à 550 fr. les 100 kgs.

La Bassée, 29. — Beurre, 11.50 à 13 fr. la livre ; œufs, 19 à 20 fr. le quarteron ; lait, 1.90 le litre ; oignons, 4.50 ; tomates, 5.50 ; haricots verts, 5 à 6 fr. ; petits pois, 1.25 ; carottes, 3.75 ; pommes de terre nouvelles, 1.25 ; pommes de terre vieilles, 0.60 ; navets, 1.25 le kg ; poireaux, 2 fr. ; radis 0.75 la botte ; choux, 0.75 ; salades, 0.25 ; choux-fleurs, 4 à 5 fr. ; artichauts, 2 fr. ; céleri, 2 fr. pièce.

Achats au commerce : blé, au cours officiel ; avoine, 79 fr. ; orge, non côtée ; seigle, 118 fr. ; lingots, 520 fr. ; flageolets, 450 fr. ; pois, 240 fr. ; pommes de terre, 30 et 32 fr.

Ventes au commerce : maïs Annam, 155 fr. ; maïs, 148 fr. ; féverolles, 150 fr.; féverolles Maroc, 160 fr. ; sarrazin, 240 fr.; remoulage seigle, 94 fr. ; rebulet de froment, 110 fr. ; son, 82 fr. ; paille mélassée, 82 fr. ; farine de manioc, 130 fr. ; graine de lin, 260 fr. ; pulpe riche, 132 fr.; riz entier n. 1, 142 fr. ; riz entier n. 2, 122 fr. ; brisures de riz, 120 fr. ; farine de riz, 140 fr. ; remoulage de pois, 130 fr.; tourteaux de lin, 166 fr. ; tourteaux d'arachides, 135 fr. ; tourteaux de Rémy, 152 fr. ; tourteaux de coprah, 145 fr. ; tourteaux de soya, 158 fr. ; feedine pour porcelets, 128 fr. ; feedine pour porcs, 123 fr. ; chlorure 49°, 71 fr., en vrac, 75 fr. en sac ; sylvinite 18°, 36 fr. ; sulfate 20-80, 137 fr. ; super 14°, 36 fr. ; scories base 16°, 32 fr. ; sel dénaturé, 52 fr. ; sulfate de fer, 50 fr. ; poudre cuprique pour pommes de terre, 180 fr. ; engrais complets 9-6-5, 105 fr. ; engrais complets, 10-10-10, 128 fr.; engrais complets 10-10-20 145 fr. ; ammonitre 15°5, 124 fr. ; nitrate de chaux, 15°5, 131 fr. ; nitrate de soude 16°, 141 fr. les 100 kgs ; maïs semence, 160 fr. l'hectol. ; luzerne, 18 fr. ; trèfle, 16 fr. ; trèfle incarnat, fr. ; arsenicat de plomb, 7 fr. le kilo.

A Estaires, 29 — Poules, 10 à 10 25 le kg ; poulets, 15 à 16.00 le kg ; lapins, 7 à 7.50 le kg ; canards, 35 à 40.00 la couple ; dindes, 120 à 14000 la couple ; oies, 60 à 7000 la couple ; pigeons, 1250 à 1350 la couple ; beurre, 10 à 1050 la livre ; œufs, 1450 à 1550 le quarteron ; pommes de terre, haricots, pas de cotation

A Bruay-en-Artois, 30. — Beurre, la livre, 11.50 ; œufs, les 26, 20.00 ; pommes de terre, le kg, 1.25 ; poules, de 22 à 38.00, la couple de 40 à 68.00 ; poulets, de 18 à 35.00 ; la couple, de 40 à 62.00

A Avesnes-sur-Helpe, 30. — Beurre, en gros, 19.50 le kg ; beurre, au détail, 20 à 21.00 le kg ; œufs, 14 à 14.50 le quarteron ; poulets vivants, 48 à 55.00 la couple ; poulets vivants, 24 à 30.00 la pièce ; canards, 22 à 25.00 pièce ; canards de Barbarie, 30 à 35.00 pièce ; oies, 40 à 50.00 la pièce ; dindes, 60 à 70.00 la pièce ; lapins vivants., 18 à 30.00 la pièce ; lapnis de Garenne, 12 à 14.00 la pièce ; pigeons, 21 à 22.00 la couple ; 11.00 la pièce.

A Gravelines, 30. — Beurre, 12 à 13 fr. la livre ; Œufs, 17 à 18 fr. les 26 ; Poulets, 50 à 55 fr. la couple ; Poules, 50 à 60 fr. la couple ; Canards, 40 à 50 fr. la couple ; Pigeons, 14 à 18 fr. la couple ; Lapins gros, 25 à 30 fr. la pièce ; Lapins moyens, 18 à 20 fr. la pièce ; Lapins petits, à 8 fr. la pièce.

A Aire-sur-la-Lys, 30. — Beurre, la livre, 9 à 11.00 ; œufs, le quarteron, 19 à 31.00 ; pommes de terre, nouvelles, les 100 kg, 75 à 80.00 ; poules vivantes, par couple, 40 à 55.00 ; poulets vivants, par couple, 25 à 40.00 ; pigeons vivants par couple, 12 à 14.00 ; canards vivants, 28 à 40.00 ; lapins vivants, 6 à 28.00 ; oies vivantes, 16 à 25.00 ; porcs coureurs, 300 à 450.00 ; petits porcs, 200 à 300.00.

A Saint-Omer, 30. — 58 veaux gras, 8, 9 et 10.00 le kg ; 175 porcs gras, 9.75, 10.00 et 10.25 le kilo.

A Doullens, 30. — Poireaux, la botte, 6.00 ; carottes, de 1.50 à 3.00 la botte ; 2.00 la livre ; navets, 2.00 la botte ; pommes de terre, 1.25 le kg ; haricots verts, 2 à 4.50 la livre ; pois verts, 1.50 la livre; œufs, de 14.50 à 15.50 le quarteron ; poulets, 35 à 55.00 la paire ; poules, 40 à 45.00 la paire ; jeunes canards de Barbarie, 35 à 40.00 la paire ; lapins, 15 à 30.00 la pièce ; oies, 50 à 60.00 la paire ; pigeons, 8 à 10 00 la paire.

A Calais, 29. — Voici les principaux cours pratiqués hier jeudi sur le marché de la place Crevecœur.

Beurre, 11.50 la livre ; œufs, 18 fr. les 26 ; poules, poulets, poulettes, 40 à 65 fr. la couple ; lapins, 10 à 30 fr. pièce ; pommes de terre, 1.75 les 2 kil. ; asperges, 4 fr. la botte ; poireaux, 0.75 la botte ; carottes, 0.60 la botte ; navets, 0.40 la botte ; choux-fleurs, 3 fr. la botte ; Princesses, 3 fr. le kil. ; artichauts, 1 à 1.75 pièce ; salades, 4 pour 1 fr.

Rhubarbe, 3 bottes pour 1 fr. ; bananes, 0.50 pièce ; cerises, 2.50 la livre ; fraises, 3.50 la livre ; oranges, 4 fr. la livre.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

COURS OFFICIELS DU VENDREDI 20

(Taxe d'armement non comprise)

Avoines blanches et/ou jaunes, 47 kil., poids naturel, magasin Lille. Les 100 kil. nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, inc. ; juillet, 84.50 ; août, 85.50.

Maïs Plata, Maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasins Dunkerque, acquitté. Les 100 kilos bruts logés, comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, inc. ; juillet, 124.00 ; juillet-août, 118.50 ; 8 de juillet, 112.50.

Orge Algérie-Tunisie, magasins Dunkerque. Les 100 kilos nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Juin, inc. ; juillet, 81.00 ; juillet-août, 81.00 ; 4 derniers, 82.00.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilos nets fûts prêtés comptant sans escompte.

Cours faits le jeudi 29 après cote : Huile, 4 derniers, 430.

Première cote. — Juin, 440.00 V ; juillet, 435.00 V ; juillet-août, 437.50 V ; 4 derniers, 427.50 A, 435.00 V.

Dernière cote. — Juin, 432.50 V ; juillet, 437.50 V ; juillet-août, 435.00 V ; 4 derniers 425.00 A, 435.00 V.

Clôture. — Juin, inc. ; juillet, 435.00 ; juillet-août, 432.50 ; 4 derniers, 430.00.

Circulation : 100 quintaux.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Cours faits le jeudi 29 après cote : **Tourteaux :** Juin, 150.

Première cote. — Juin, 150.25 A, 151.00 V ; juillet, 149.50 V ; juillet-août, 149.50 V ; juillet-août, 149.50 V ; 4 derniers, 148.00 A, 149.50 V.

Dernière cote. — Juin, 150.00 A, 150.75 V ; juillet, 148.00 A ; juillet-août, 148.00 A ; 4 derniers, 148.00 A, 148.75 V.

Clôture. — Juin, inc. ; juillet, 148.50 ; juillet-août, 148.50 ; 4 derniers, 148.50.

Circulation : 600 quintaux.

Prime : Tourteaux, 4 derniers, D.P., 7.50 payés.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE, 30. — **Clôture.** — Juin, 23.50 ; juillet, 220.75 ; aût, 220.25 ; septembre, 215.75 ; octobre, 214.75 ; novembre, 215.50 ; décembre, 212.25 ; janvier, 212.25 ; février, 212.25 ; mars, 211.50 ; avril, 211 ; mai, 210.75.

Tendance soutenue. Ventes : 1.750 dont 1.000 au Call.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Juin, inc. ; juillet, 445 ; août, 438.50 ; septembre, 430.50 ; octobre, 428 ; novembre, 429.50 ; décembre, 419 ; janvier, 418 ; février, 415.50 ; mars, 413.50 ; avril, 413 ; mai, 413 ; juin 1940, 413. — Hausse : 2 fr.

LIVERPOOL. — Baisse : 2 à 11 pence.

NEW-YORK. — Hausse : 2 points.

POUR L'ACCROISSEMENT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ITALO-ROUMAINS

Rome, 30. — Le Comité mixte économique italo-roumain, qui se réunit périodiquement pour examiner les questions concernant les échanges commerciaux entre l'Italie et la Roumanie, a terminé ses travaux. Un protocole ayant pour objet l'accroissement de ces échanges a été signé.

CONCOURS DES SOCIÉTÉS HIPPIQUES RURALES, AU CROISÉ-LAROCHE

Nous rappelons que ce dimanche 2 juillet, de 8 h. à 12 h., aura lieu, à l'Hippodrome des Flandres le concours des Sociétés hippiques rurales et urbaines.

Onze sociétés de l'arrondissement, groupant 350 cavaliers, passeront devant le jury dans l'ordre suivant ;

Templeuve, Roncq, Comines, Lille, Ascq, *Le Croisé-Laroche*, Tourcoing, Linselles, Douai, La Bassée et Hem.

L'après-midi, à partir de 14 h. : présentation d'attelages commerciaux et ruraux (70 attelages sont inscrits dans cette compétition).

A 14 h. 30, défilé et remise d'un fanion à la S.H.R. de Douai ; partir de 14 h. 30 et jusqu'à 18 h., jeux hippiques divers, gymkana et chasse à courre avec le concours du chenil « Monts et Vaux d'Artois », de Blendecques.

M. le général Weygand, président d'honneur de la Fédération Nationale des S.H.R., présidera cette grande manifestation du cheval, ayant à ses côtés les personnalités civiles et militaires de la région.

Les délégations de l'Amicale Weygand, de l'Escadron de Flandre et des Médaillés militaires sont priées de se trouver rassemblées à 9 h. 45 à l'emplacement qui leur sera fixé à l'intérieur de l'Hippodrome, pour recevoir ce grand chef.

La Musique municipale de Marcq-en-Barœul prêtera son concours à cette démonstration, en faveur du cheval, à laquelle sont conviées toutes les personnes ayant à cœur l'intérêt du pays.

Un prix modique d'entrée sera perçu pour payer les frais d'organisation.

BOURSE DE LILLE DU 30 JUIN 1939

VALEURS	C préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	815	....
— Part.	575	....
Aniche	1170	1128
Anzin	500	499
Béthune	5430	5415
— 10e	551	549
Blanzy	768	768
Bruay	1445	1500
— 10e	146	150 50
Carvin	642	640
Clarence	97	96
Com. Fourch	420	408
Courrières	208 50	204
Crespin	32	....
Dourges	835	825
Escarpelle	2500	2510
Frankenholz	15	....
Lens	287	286
Liévin	168	161
— C. 30 a.	5125	5125
Ligny-l-Aire	43	....
— Part.	46	....
Merles 70e	401	399
Nord d'Alais	357	337
Ostricourt	1425	1443
Thivencelles	175	178
Vicoigne	480	471
GAZ ET ELECTRICITE		
Art. F. et L.	189	189
Béthunoise	175	189
Cont. du Gaz	1248	....
El. et G. Nd.	360	360
Elect. Nord	335	345
El.Nd-Ouest	530	530

VALEURS	C préc	C. du J
En. El. N. F.	330	330
Hersin-Coup.	310	....
Roub. Eclair	1410	1401
S.-E.-B. Moni	420	....
METALLURGIE		
A. Bl.-Miss.	80	....
Ac. Longwy	302	306
Ac. Nord	238	235
Sam et Mse	310	310
Etabl. Arbel	560	558
Chant Fr.	336	303
At. C. N. Fr.	330	315
B. St-Vaast	208	....
Citroën	510	....
Constr. Méc.	191	....
Delat-Froua	300	300
Den. Anzin	1275	1280
Escaut-Cap.	870	....
Fives-Lille	597	585
Mat et Hom.	350	350
Nord et Est	649	640
Mat. Fr.-Bel.	1300	1300
Jeumont	329	....
— Pert.	720	....
Louvroil-M.	400	400
PETROLES		
Lille-Bonn.	235	220
— prior.	420	425
Raf. Pét. N.	97 50	
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	377	375
Cot. St-Quen	68	....

VALEURS	C préc	C. du J
Czentocnovi.	1540	....
Fil Filt Fr.	495	[illegible]
Industr. Tex.	1060	1186
— jouiss.	535	520
Le Blan	234	221
Lyonn. d. tex	190	192
Seine Frères	166	....
Tiberghien	163	160
VALEURS DIVERSES		
Cr. d. N. ex-c	266	263
Un.d.Mines	188	....
Elect. L-R-T.	123	123
Cim. Boulon	206	206
O. C. H. d N.	203	....
Cim. Franç.	1105	1080
Mat. C. Lois	192	190
Poliet Chaus	405	405
Tuil. Besuv.	400	....
Engr. Auby	308	310
Gl. Verr sp.	2620	2595
Kell Ste-Th.	1098	1068
Kuhlmann	803	810
Pechiney	1680	1655
St-Gobain	1975	....
U. Libercourt	240	
Asturienne	131 50	126
La Lucette	237	238
Tekkah	695	....
Zincs Silésie	68	....
Béth. d'Alim.	396	406
Bras. C.N.F.	210	211
Docks du N.	546	....
Motte-Cord.	528	528
Hénin	124	117

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 510; 1923, 507; 1926 (Janvier-Juillet), 530; 1926 (Mars-Septembre), 528; 1927, 518; 1931 (bon 2.000), 1840; 1931 (bon 500), 460; 1935, 952; 1936, 982. — Département du Pas-de-Calais 1926, 515; 1927, 520; 1935, 900. — Lille 1935, 845 — Roubaix 1931, 777. — Crédit National 1919, 542; 1920, 507; 1922, 550; 1923 (Février-Août), 532; 1923 (Avril-Octobre), 528; 1924, 541; 1934, 1015; 1935, 1000. — Denain et Anzin 1927, 1007. — Eglises dévastées (Gr. de Reconstr.) 1928 5 %, 503; 1928 5 %, 970; 1931, 872. — Grosse Métallurgie 1931, 883 — Houillères du Nord et du P.-de-C. Janvier 1931, 905; Mars 1931, 895; Juin 1931, 901; Août 1931, 901. — Liévin 1926, 515 — Artésienne de Force et Lumière 1929, 817; 1931, 818 — Electrique du Nord-Ouest, 853. — Blachs Saint-Vaast 1929 805; 1931, 760. — Aciéries du Nord et de l'Est 1930, 845. — Seneille-Maubeuge 1930, 790; 1931, 1685. — Cotonniers de Fives, 680. — Frémeux (Filatures), 735. — Lainière de Roubaix, 890 — Lemaire-Destombes, 860. — Société Anonyme de Peignege 1931, 725. — Société de Filature (Anciens Etab. Desurmont et fils), 690. — Chicorées supérieures (Société Industrielle), 965. — Eternit, 926. — Finalens, 884. — Melteries Franco-belges 5 %, 960. — Soumont (Mines de) 710. — Union Bencaire du Nord 5 %, 995. — Aniche 1903, 410. — Beeringen, 861. — Bruay 1932, 910. — Limbourg-Meuse, 859.

COUPONS ANNONCES

3 Juillet. — Nord (action de jouissance) (solde). N° 166. Coup. net à payer : nom., 35.50; port., 30.53. — Carmaux (action de capital) (solde). N° 22. Coup. brut. 30.50; net à payer : nom., 25.01; port., 21.05. — Carmaux (action de jouissance). N° 121. Coup. brut, 20; net à payer : nom., 15.40; port., 13.65.

6 Juillet. — Albi (action), N° 51; Coupon brut 35; Net à payer nom. 28.70; port. 23.57. — Albi (1/5 de part), N° 18; Net à payer nom. 30.75; port. 25.82.

6 Juillet. — Nord (act. de capit.) (solde). N° 166. Coup. net à payer : nom., 41.41; port., 35.23. — Poliet et Chausson (action). N° 33. Coup. brut. 20; net à payer : nom., 18.40; port., 12.49 — Energie Electrique du Nord de la France. N° 36. Coup. brut. 24; net à payer : nom., 19.68; port., 16.15. — Compteurs et Matériels d'Usines à gaz (action O). N° 118. Coup. brut. 35; net à payer : nom., 30.18; port., 24.32.

7 Juill. — Française des Pétroles (act. B), N° 8. Coup. brut. 45; net à payer : nom., 37.785; port., 30.761.

10 Juillet. — Carvin (solde), N° 34; Coupon brut 32.50; Net à payer nom. 26.65 ; porteur 22.26.

BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN 1939

VALEURS	C. préc	C du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	76	75 40
3 % amort.	84 45	83 60
3 ½ % amor.	100 25	....
4 % 1917	78 95	78 40
4 % 1918	79 20	78 45
5 % 1920	108 25	107 70
4 % 1925	162 95	162 60
4 ½ % 1932 A	85 90	85 35
4 ½ % 1932 B	84 10	83 50
4 ½ % 1937	155 05	154 50
O Tr 4 ½ 33	971	964
O Tr 5 % 34	910	906
O. Tr. 5 % 35	962	962
Ch F. Et. 4 %	364	363
— 5 %	387	387
P.T.T. 5 % 28	474	484
— 4 ½ % 29	437 50	438
P.T.T. 5 % 34	954	946
P.T.T. 5 % 36	962	958
O.T. 3 ½ 36 A	139 60	139 95
O.T. 4 % 36 B	121	120 70
B. Tr. 4 ½ 33	1031	1026
— 5 % 34	1013	1015
— 4 ½ 34	1027	1027
— 4 % 35	1013	1014
— 5 % 37	1012	1012
Cais. aut. 4 ½	881	876
Crédit Nat.		
5 % 1919	540	539
5 % 1920	505	505
Juillet 1922	547	546
Jenvier 1923	531	530
Juin 1923	523	520
Janvier 1924	540	540
5 % 1932	535	....
4 ½ % 1932	994	994
5 % 1934	1010	1005
3 % 1935	995	995
5 % 1937	1005	1005
6 % 1938	1046	1042
Dép.N.6%21	506	509
Banq de Fr.	7375	7390
Cr. Comm.	515	505
Soc. Génér.	778	769
Suez Act.	13775	13500
Ch. F. Est	599	599
— Lyon	881	881
— Midi	890	886
— Nord	897	881
— Orlé.	805	805
Métropolit.	810	805
Elect. Paris	748	733

VALEURS	C. préc	C du J
El. G du N.	360	352
En. El. N F.	340	335
Thom Houst.	152 50	152
Nord-Est	645	632
Den.-Anzin	1265	1272
Schneider	1328	1316
Tréfil. Havre	805	788
Béthune 10e	550	550
— act.	5500	5461
Courrières	209	204
Lens	290	285
Merles	407	404
Vicoigne	486	480
Boléo	43	43
Kali Ste-T.10	1082	1075
Kuhlmann	619	610
Peugeot	450	457
Poliet-Cheus	407	405
Plen Young	275	269
Egypte unif.	2545	2518
Jepon 1907	1100	1072
Russe consol.	7	6 75
Royel Dutch	59500	59305
Sucr. Egypte	690	674
El. L.-R.-T.	118	118
Cot. St-Quen	65 50	....
Le Blan et Cie	335	....
Pérenchies	372	379
Saint-Frères	138	122
Ac. Longwy	300	298
Ac. du Nord	236	236
Ac. Paris-Ou.	1345	1320
A. Sam.-Mse	205	210
Arbel	557	556
Chant Franç.	325	303
Cns N. d. Fr.	307	317
Constr. Méc.	190	190
Fives-Lille	607	577
Jeumont act.	828	810
Louvroil	391	392
Sen. Maub.	622	620
Aniche	1156	1115
Anzin	491	491
Blangy	750	751
Carvin	640	625
Dourges	825	825
Ligny-l-Aire	47	....
Ostricourt	1426	1430
Lille-Bonn.p.	430	425
— o.	242	....
Verr. Anichs	614	615
Cim. Franç.	1090	1082
Cim. Boulon.	210	205
C.O. Ste-B.	2925	2935

VALEURS	C préc	C. du J
Bokanowski	97	98
Mars de cr.	638	630
Zincs Silésie	66	66
Astur Mines	123	121
St-Raphaël	5430	5405
BANQUE COMPTANT		
Bruay	1470	1465
Clarence	98	97
Liévin cp 30	5100	5100
La Lucette	225	222
Tubize	69 75	....
PARQUET TERME		
Banq. de Fr.	7350	7335
Banq. Paris	1095	1095
Un. Paris	432	430
Compt. Nat.	805	802
Crédit Fonc.	3205	3197
Crédit Lyon.	1558	1553
Pennaroya	269	262 50
Gafsa	742	737
St-Gobain	1954	1940
Citroën	511	510
Say	615	618
Fonc. Egypt.	2925	2900
Canad. Pac.	161 50	161
Wag.-Lits	61 50	61
Central Min.	2542	2470
Montecatini	152	150
Rio-Tinto	2005	1986
Norv. Azote	1906	1900
BANQUE TERME		
Albi	618	619
Bruay 10e	148 50	147
Caoutchoucs	192	188
Chartered	196	194
De Beers ord.	1105	1075
Goldsfield	505	508
Huil. de Pét.	258	247
Liévin Act.	163	158
Malacca ord.	144	141
Mexic. Eagle	65	68 75
Pernod	905	896
Randmines	1412	1392
Shel. Transp.	728	727
Silva Plana	184 50	174
Tenganyka	38 25	39
Tharsis	252 50	246 50
Vieil. Mont.	1510	1515

OBLIGATIONS. — **Ville de Paris :** 1871, 393; 1875, 475; 1876, 466; 1892, 223; 1894-96, 218; 1898, 268; 1899, 247; 1904, 255; 1910 2 3/4, 220; 1910 3 %, 216; 1912, 258; 1928 5 %, 846; 1929 4 1/2, 804; 1930 4 %, 797; à lots 1930 4 %, 738; 1931 4 %, 750; Fortif. 4 %, 710; 1932 4 1/2, 781; 1934 5 1/2 %, 918; 1934 5 %, 821; 1935 5 %, 915; 1937 5 1/2 %, 967; 1938 6 %, 1000

Foncières : 1879, inc.; 1883, 252; 1885, 290; 1/5, 65.50; 1895, 312.50; 1903, 304; 1909, 148; 1913 3 1/2 %, 312.50; 1913 4 %, 467; 1930 4 1/2 %, 756

Communales : 1879, inc.; 1880, 750; 1891, 273; 1892, 321; 1899, 290.50; 1906, 292; 1912, 146; 1926, 591; 1927, 500; 1929, 881; 1930 4 %, 137; 1931 4 %, 770; 1931-32, 783; 1932, 806; 1933 5 %, 835; 1934, 964; Bons 1867, 89; 1888, 87; Panama oblig., 122.

CHANGES. — Londres 176.74 ; New-York 37.75; Belgique 642.00 ; Hollande 2003.75 ; Italie 196.65 ; Suisse 850.75.

BOURSE DE BRUXELLES DU 30 JUIN 1939

VALEURS	C. préc	C. du J
comptant		
Rte belg. 3 %	69 75	69 75
U. 4 % 1re S.	93 60	94
4% lots d.g.29	483	482
S.N.C.F.B.4%	414	414
Lots Cong. 88	136 50	136
Banq. Nation	1565	1565
Soc. Gén. P.	2560	2550
C.G. Lacs c.	365	357 50

VALEURS	C. préc	C. du J
comptant		
Cockerill	970	925
Const. El. Cl.	572 50	570
Ougrée	870	833
Providence	15475	15375
Sam.-Mos.	1800	1730
Beeringen	565	555
Kessales	4300	....
Laura	2800	2770

VALEURS	C. préc	C. du J
comptant		
Asturienne	95	92
Vieil. Mont.	1170	1115
Electro belge	1315	1355
Dhelbusch	125	120
Silésie	53	52
Canada pac.	121 50	....
Tubize ord.	42 50	40
Un. H. Kat.	2825	2825

APRÈS ACCORD ENTRE PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES LA « GRÈVE DES LOYERS » A PRIS FIN A LONDRES

Londres, 30. — La « grève des loyers », organisée dans plusieurs blocs d'immeubles de Stephney (East End) et qui, le 27 juin dernier, avait suscité entre locataires et huissiers des bagarres à la suite desquelles onze personnes avaient comparu devant le tribunal de police de la Tamise, a pris fin, après de longues discussions, entre les représentants des locataires et propriétaires

Ces derniers ont consenti à abaisser le taux des loyers, à effectuer certaines réparations, à améliorer l'hygiène des locaux et à annuler une majeure partie des restrictions auxquelles étaient soumis les locataires.

Le Réveil Illustré — Le Magazine le meilleur marché

Paraît tous les mercredis 0,50

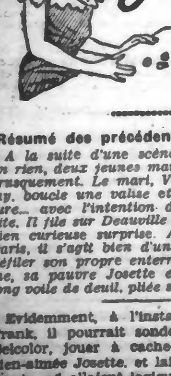

Une femme joue sa chance

par Albert Boissière

7

Résumé des précédents feuilletons

A la suite d'une scène stupide, pour un rien, deux jeunes mariés se séparent brusquement. Le mari, Vincent du Boulay, boucle une valise et part à l'aventure... avec l'intention de revenir bien vite. Il file sur Deauville où l'attend une bien curieuse surprise. A son retour à Paris, il s'agit bien d'une autre. Il voit défiler son propre enterrement, sa femme, sa pauvre Josette enveloppée d'un long voile de deuil, pliée sous la douleur...

Evidemment, à l'instar du chasseur Frank, il pourrait sonder les reins de Belcolor, jouer à cache-cache avec bien-aimée Josette, et laisser aux événements qui allaient logiquement découler de la fausse situation où il était coincé, le soin de lui dévoiler le fin mot du secret de son cœur à elle.

Par choc en retour, c'était encore Alfred de Vigny qui faisait, comme au moment de la séparation, les frais de citation Il verrait avant huit jours si le cœur de son « compagnon » était plus sûr que celui de Marie Dorval.

Il se rappela fort à propos la première atteinte de folie, chez Nietzsche, voyant défiler sous ses fenêtres un pompeux cortège princier L'auteur de Zarathoustra, croyant assister à ses propres funérailles, s'était mêlé à la foule, affirmant à ses voisins immédiats qu'il était obligé de suivre ses obsèques. Il dit aux uns qu'il était le cardinal Antonelli ; aux autres, il affirma : « Cette fois, je suis Dieu ! » Et il vécut dix ans mais ne recouvra jamais la raison

Vincent du Boulay, avec toute sa lucidité, n'eut pas de peine à se démontrer qu'il n'était ni fou, ni Dieu, ni Nietzsche, au surplus.

Comme la concierge et Louise, la femme de chambre, péroraient sur le trottoir, en donnant des conseils aux employés des Pompes funèbres, le décédé commanda au chauffeur de le déposer au bout de la rue Marbeuf, devant le bureau de tabac.

Inconnu du tenancier, de la caissière et du garçon, il installa sa mallette de pégamoïd sur la banquette, à son côté, et requit un porto. Il venait de prendre une soudaine et grave décision.

Il était sûr de Josette, qui n'avait rien d'une Belcolor ni de Marie Dorval. Le problème, pour lui, simplifié jusqu'à l'atome, était celui-ci : « Quel est l'individu mis à ma place, entre quatre planches de chêne, que la famille Ducor est en train d'inhumer, au Père-Lachaise, dans le caveau de famille des du Boulay ? »

Il demanda négligemment au garçon qui traînait sur le plancher, saupoudré convenablement de sciure de bois, des pieds démesurés...

— Vous aviez un enterrement, ce matin, dans votre rue ?

— Oui. Un comédien.

Le patron installé dans le fer à cheval de son bar en faux acajou, rectifia :

— Non ! Emile fait erreur Pas un cabot Un auteur L'auteur, célèbre et archiconnu de l'opérette à succès. Le Monsieur, la Dame et l'Enfant des autres Vincent... Vincent...

La caissière vint au secours du barman :

— Vincent du Boulay. Il a été écrasé par une automobile, devant le Théâtre-Français.

— Où il voulait entrer de force, comme disent les plaisantins. On en trouve toujours où leur place n'est pas marquée.

Vincent du Boulay quitta sa mallette et son porto pour venir s'approprier un paquet de cigarettes et obtenir des détails de la caissière avertie.

— C'est l'autobus H 4, expliqua-t-elle, qui lui a donné le coup de grâce, en lui broyant la tête.

Et elle prit la sienne à deux mains et esquissa une grimace effroyable, pour traduire son sentiment.

— La face et la boite cranienne réduites en bouillie ! Absolument méconnaissable ! Si bien que c'est son beau-frère, qui sortait du ministère des finances, qui l'a reconnu à ses vêtements. Il a ramené la dépouille rue Marbeuf.

— Oui. Mais, d'après la concierge, précisa le patron, qui parle d'après la femme de chambre, c'est une autre musique ! Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Il paraît qu'il y avait du divorce dans l'air Un tas de ragots ! L'homme avait abandonné le domicile conjugal le matin même. Avec les compagnies d'assurances, ça va faire un joli procès.

— Certes ! approuva la préposée aux tabacs de luxe, en majorant, sans le faire exprès, le paquet d'orientales. On va même jusqu'à dire qu'il n'y a pas eu accident, mais suicide, et que la victime, d'après les témoins oculaires, s'est jetée volontairement sous l'autobus

— Alors, conclut le barman, vous comprenez, monsieur, qu'on n'a pas fini de tirer au clair la mort du célèbre auteur... Vincent... Vincent...

— Vincent du Boulay ! réédita la caissière qui, seule, avait la mémoire des noms célèbres.

Revenu en face de son porto, l'homme de théâtre tira de sa poche son portefeuille. Avec les papiers d'identité de Théo Smith (de Manchester) il avait tous les atouts en main, pour engager une aussi difficile partie et la gagner.

Automatiquement, il pouvait changer d'état civil sans danger. Sa connaissance de la langue anglaise favoriserait à merveille la métamorphose. En tout, il jouait sur le velours. Le Britannique las de l'existence lui avait même, indirectement, recommandé un Private Hôtel, qui serait la retraite la plus sûre pour cacher son jeu.

Il dit au garçon :

— Arrêtez le premier taxi vide.

Et le faux Théo Smith jeta au chauffeur l'adresse de la pension de famille, marquée d'un coup de crayon rouge, sur la fiche trouvée avec le passeport et l'acte de naissance du natif de Manchester.

— Rue de la Pompe, Mansion House.

Dans la dernière oasis de Paris — Babel livré à la frénésie des entrepreneurs — au centre de Passy, suprême refuge des amateurs de jardins, Mansion House gardait discrètement un cachet aristocratique de vieille demeure, tel un bijou de prix dans son écrin Un joli parc avec pièce d'eau prolongeait un court de tennis, où s'affrontaient, avant le thé, les pensionnaires des deux sexes du Private Hôtel, à l'usage exclusif d'Anglo-Saxons, pour qui la France est encore et toujours la seconde patrie, en dépit de la mission historique de Jeanne d'Arc.

La direction de Mansion House incombait à deux Anglaises d'âge canonique, les sœurs Donald, qui n'eussent pas supporté pour un empire — fût-ce l'empire des Indes — un élément mâle parmi le personnel. Tous les services, de la salle à manger aux chambres, du salon de lecture aux salles d'hydrothérapie, étaient confiés à des personnes du sexe faible.

Miss Donald, l'aînée, sonna la fille de chambre du deuxième étage.

— Katie C'est vous, Katie ?

— C'est moi, madame.

— Est-ce que le huit est chez elle ? Une lettre recommandée à la signature. Signalez C'est peut-être le fiancé.

— Peut-être ricana Katie.

Le huit était une chambre virginale, lit de cuivre et rideaux blancs de mousseline, occupée par une jeune Londonienne d'une captivante beauté blonde, attribuée d'ordinaire aux tableaux de Gainsborough de la National Gallery. Elle était inscrite sous le nom d'Edith Wilson e. passait pour une originale jeune fille.

Edith Wilson, prévenue par Katie, descendit au bureau de l'entresol afin de donner au facteur impatient une signature sans intérêt.

— Non ! dit-elle, avec une moue de déception. Ce n'est pas du fiancé. C'est de ma mère Mary, qui s'ennuie dans le cottage à elle, seule avec son irish-setter qui a nom Dick et la chatte Victoria ainsi appelée sans blasphème envers la reine défunte de naguère.

La lettre devait être sans importance à en juger par la moue.

Et comme Edith sortait du bureau du Private Hotel, elle croisa un jeune homme qui, descendu d'un taxi, avec une mallette pour tout bagage, venait demander asile aux sœurs Donald dont le rigorisme était connu

Il annonça, dès le seuil :

— Je suis Théodore Smith (de Manchester). Je souhaite chambre et pension pour une semaine. Premier ou deuxième étage. Quel prix, s'il vous plaît ?

La plus jeune, c'est-à-dire la moins âgée des sœurs Donald, après avoir dévisagé le client nouveau à travers son face-à-main à la façon d'un expert à Drouot qui a la prétention de ne jamais se tromper, estima que le jeune homme de Manchester était un gentleman désirable.

Elle répondit, d'une voix blanche :

— Soixante-quinze francs français, au cours du change. Cela vous plaît ?

— Cela me plaît ! répondit le faux Théo Smith.

(A suivre)